

## Apprentissage : portes ouvertes à la CCI

Les portes ouvertes de l'apprentissage, initiées par la CCI Alsace Eurométropole, invitent les jeunes de 15 à 30 ans à venir découvrir plus de 500 offres de formation mercredi 15 mai. Des places d'apprentissage qu'ils pourront occuper dès la rentrée prochaine.



Les visiteurs pourront notamment se renseigner sur les métiers de la boulangerie grâce à la présence de représentants du CFA Marcel Rudloff de Colmar. Archives L'Alsace  
 Qu'ils aient 15 ou 29 ans (\*), qu'ils soient collégiens, lycéens, étudiants ou en quête d'un emploi, tous les jeunes (ainsi que leurs parents) sont les bienvenus à la CCI Alsace Eurométropole. Ils s'intéresseront au Job Wall où seront affichées plus de 500 possibilités de se construire un avenir dans le monde de l'apprentissage. Ils pourront également rencontrer tous ceux, qui, à la chambre de commerce et d'industrie Alsace Eurométropole, à la chambre des Métiers d'Alsace et dans différents centres de formation des apprentis (CFA), sont des spécialistes de la question.

Mieux faire connaître cet enseignement



[Visualiser l'article](#)

Plusieurs établissements seront représentés à Colmar : les deux CFA colmariens (Marcel-Rudloff et hôtellerie-restauration), le CCI Campus Alsace, le pôle formation de l'UIMM (Union des industries et des métiers de la métallurgie), le CFA agricole du Haut-Rhin, le CFA Storck, le CFAU (centre de formation d'apprentis universitaire). S'y ajoutent trois autres à Mulhouse : Sinclair, celui du lycée du Bâtiment de Cernay, le CFA Roosevelt et le CFA sanitaire, social et médico-social.

Les jeunes convaincus que leur place se situe bien dans cette filière pourront gagner le point A - Apprentissage de la CCI. Ils y glaneront ces conseils si précieux lors de la signature du contrat avec le futur employeur. Les places à pourvoir le sont dès la rentrée prochaine. Une reprise, qui, pour les élèves de 15 ans, a lieu dès cet été.

Il y a six, sept ans, on formait en Alsace autant de maîtres d'apprentissage que dans toute la France !

La chambre de commerce s'est donné pour mission de contribuer à mieux faire connaître cet enseignement en alternance qui peut amener le jeune jusqu'au niveau Bac + 5. Elle se charge d'inciter de plus en plus de jeunes à s'engager dans cette voie et encourage les rencontres entre les candidats et leurs futurs employeurs. L'an passé, précisent Yves Bavau, responsable de l'apprentissage dans le Haut-Rhin et Rodolphe Birling, inspecteur à la CCI, les spécialistes de l'apprentissage se sont rendus dans 800 entreprises et en ont contacté 1 700 par téléphone.

Plus de 350 voies de formation en Alsace

La CCI se charge aussi de la formation des maîtres d'apprentissage et de l'enregistrement et du contrôle des contrats d'apprentissage. 717 professionnels ont ainsi été formés en 2018 et 6 000 contrats étudiés. « Il y a six, sept ans, on formait en Alsace autant de maîtres d'apprentissage que dans toute la France ! ».

Le choix est vaste. Il existe en Alsace plus de 350 voies de formation par apprentissage. 16 000 jeunes ont opté pour cette filière. 56 % des contrats sont enregistrés par la CCI, 34 % par la chambre des métiers, 5 % par la chambre d'agriculture et autant par la Fonction publique. L'hôtellerie-restauration, secteur toujours en tension, arrive en tête (30 % des contrats), suivie de l'Industrie et du Commerce (20 % chacun).

Les titulaires d'un CAP restent les plus nombreux puisqu'ils totalisent 40 % des apprentis sous contrat d'apprentissage. Le pourcentage de jeunes ayant obtenu un DUT, un BTS, une licence pro, un master ou un diplôme d'ingénieur s'établit à 35 %. Quant à ceux dont les études ont été sanctionnées par un baccalauréat et un brevet professionnels, ils représentent 25 % de l'ensemble.

(\*) Il n'est pas fixé de limite d'âge pour les personnes handicapées et les sportifs de haut niveau.

Y ALLER Le mercredi 15 mai, de 14 h à 17 h 30 - A Colmar : à la CCI Alsace Eurométropole, 1, place de la Gare - Informations au 03.89.20.20.12.

#### Missions multiples

Les portes ouvertes ne sont pas les seules manifestations organisées par la CCI en faveur de la promotion de l'apprentissage. Il y a aussi les semaines de découverte d'un métier en entreprise, d'un à cinq jours durant les vacances scolaires, ouvertes aux étudiants depuis le 1er janvier ainsi qu'aux collégiens dès la 4e. L'an passé, ont été entérinées 1 200 conventions de stages Découvertes de métier. Les mercredis de l'apprentissage, avec séances de coaching animées par un professionnel de l'association EGEE (Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise). Le forum découverte des métiers de l'Industrie, du Transport et de la Logistique.

www.lalsace.fr  
Pays : France  
Dynamisme : 0



Page 3/3

[Visualiser l'article](#)

La Nuit de l'orientation et les interventions de la CCI en classe. En 2018, 8 000 jeunes ont été accueillis au cours de ces journées.